





### DECLARATION DES REVENUS

**Déclaration papier**  
**Date limite de dépôt**

**Jeudi 17 mai 2018 à minuit**

*Vous pouvez déposer vos déclarations papiers en mairie jusqu'au vendredi 11 mai.*

**Déclaration internet**

**Date limite**

**Mardi 5 juin 2018 à minuit**

### FETE DES VOISINS

**VENDREDI 25 MAI 2018**

**Dès 18h30: retrouvez-vous par quartier**

- A l'entrée du Marais
- A la butte
- Au kiosque du béguinage

*La municipalité vous offre le pot de l'amitié*

**RASSEMBLEMENT FINAL**  
**A LA MAISON DES ASSOCIATIONS**  
**19H30**

**LACHER DE BALLONS**  
**FRITERIE**

### Quand « la cantine » devient ... « le restaurant scolaire ».

Depuis 1994, les repas servis à la cantine, durant les périodes scolaires et les centres aérés, sont fabriqués à Lys-les-Lannoy, livrés au petit matin et réchauffés sur place par du personnel communal.

C'est ce qu'on appelle une liaison froide, comme celle pratiquée dans les EHPAD.

Si les règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire sont respectées, la qualité gustative n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous. Les enfants ne se régalaient pas vraiment et une partie des repas est gâchée.

Pour le retour des vacances scolaires de Printemps, la municipalité a choisi de faire réaliser les repas sur place par la société API restauration. Une cuisinière professionnelle, Mme Legrain, confectionnera dorénavant des repas équilibrés et savoureux pour les enfants des écoles. En cas d'absence, elle sera immédiatement remplacée par un autre cuisinier.

Elle utilisera des ingrédients et des produits locaux, issus de circuits courts et même parfois de l'agriculture biologique.

La municipalité va consentir un effort budgétaire pour que cette évolution qualitative ait peu d'effet sur le coût des repas, qui passeront de 3,10 à 3,80 euros (vote du Conseil Municipal du 22 février 2018).

Les parents pourront consulter les menus et inscrire préalablement leurs enfants sur l'application My Périshool, pour la reprise des cours le lundi 07 mai 2018.

Commune d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Béthune-Bruay  
Artois Lys Romane  
et L'ETAT

**S'ENGAGENT POUR SOUTENIR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES JEUNES DU TERRITOIRE**

Femme ou Homme  
entre 17 et 29 ans  
du niveau 3<sup>ème</sup> à Bac+5  
Vous avez des compétences,  
des aptitudes et des valeurs,  
nous vous permettons  
d'intégrer une formation  
avec un emploi à la clé  
au sein de l'Armée de l'Air

→ Rencontrez les professionnels de l'Armée de l'Air  
→ Découvrez les opportunités de carrière  
→ Plus de 50 métiers proposés

Contactez le PLIE de l'arrondissement de Béthune  
au 03 21 61 50 16 ou [plie.bethune@free.fr](mailto:plie.bethune@free.fr)

ARMÉE DE L'AIR

plie  
Arrondissement de Béthune



Collecte des encombrants  
**Le 20 juin 2018**



Un panneau STOP est installé, rue de l'Halloterie à l'intersection avec la rue du marais de Annequin dans le sens RD 941—RD 166

Calendrier des réunions d'information consultable en mairie